COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE
Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973
Agrément FFTA 2677000 N° SIRET : 40150592000025
10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE Tel : 0614282183
Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr Site : www.archersdu77.fr

REGLEMENT DU TOURNOI JEUNES

Saison 2026 - 2027

Commission JEUNES : jeunes@archersdu77.fr
Contact : Lomri « Cupidon » M'LIK ; 06.71.91.69.49

OBJECTIF

Le principal objectif du Tournoi Jeunes de Seine et Marne est de faire découvrir les compétitions de tir à l'arc **aux archers débutants de l'année d'une part ; et d'encourager la participation des archers non compétiteurs.**

PUBLIC

Le tournoi est ouvert à tous les archers licenciés FFTA de Seine et Marne pour des catégories allant de U11 (Poussin) à U21 (Junior).

La priorité est donnée aux archers non compétiteurs. Le classement final du tournoi prendra en compte les archers non-compétiteurs avec pour seule distinction s'ils sont dans leur première année de tir à l'arc ou non.
Seront considérés « compétiteurs » les archers ayant participé à plus de 2 compétitions officielles (consécutives ou non) au cours des saisons précédentes ; quelle que soit la discipline, l'arme ou la catégorie de ces compétitions.
Il convient aux éducateurs de Clubs/Cie de bien informer les organisateurs s'ils inscrivent des archers compétiteurs à une étape.

INSCRIPTIONS

Le montant de l'inscription pour chaque épreuve est intégralement versé à l'organisateur pour couvrir les frais engagés.
Ce montant est fixé à 3 € par archer pour la saison 2026-2027. ***Voir annexe 2 « Déroulement des étapes »***

Les archers peuvent s'inscrire dans n'importe quel concours, et dans n'importe quelle zone du Tournoi Jeunes selon les places disponibles.
Les archers de la zone où se déroule le concours, restent prioritaires sur les autres ; date limite d'inscription à prévoir par l'organisateur.

DEROULEMENT

Les rencontres se déroulent pendant une séance d'entraînement et prennent la forme d'un demi-concours non sélectif ; une pause peut être envisagée à la moitié de l'épreuve sur initiative de l'organisateur.
Une collation sucrée/salée pourra être offerte aux jeunes archers à la discrétion du Club/Cie organisateur.

Les Clubs/Cie organisent leurs rencontres librement dans chacune des zones ; dans le respect impératif du calendrier établit pour la saison par le Comité Départemental.
Ils devront en outre tenir informé leur responsable de zone et le responsable de la Commission Jeunes des dates retenues pour organiser leurs rencontres. ***Voir annexe 3 « Répartition des zones / Contacts »***

Le tournoi est articulé autour de **3 épreuves obligatoires**.

1. Une première épreuve en salle à des distances très courtes.
2. Une deuxième épreuve en salle à des distances courtes.
3. La troisième et dernière épreuve (finale du tournoi) est réalisée en extérieur en juin.

L'archer est libre de participer à plusieurs rencontres durant les épreuves en salle. Le meilleur score de chaque épreuve sera retenu pour établir son classement.

Les épreuves du tournoi jeunes servent de support au Challenge Marie-Christine EVAIN.
Voir annexe 1 « Challenge Marie-Christine EVAIN »

CLASSEMENT

Le classement est obtenu par l'addition du meilleur score obtenu dans chacune des 3 épreuves.

Tous les archers participant à la finale du tournoi se verront attribués un badge commémoratif de la finale et une médaille.
Les 3 meilleurs archers de chaque catégorie seront récompensés et mis en valeur lors de la remise des prix.
Les récompenses et les badges remis lors de la finale du tournoi sont offerts par le Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine et Marne.

Départage en cas d'égalité :

- En cas d'égalité à l'issue des 3 étapes du Tournoi, le départage se fera au meilleur score réalisé le jour de la finale.
- Si l'égalité persiste, le plus jeune des deux archers sera déclaré vainqueur.

Le classement est établi par année de licence dans les catégories reconnues par la FFTA :

- moins d'un an de licence ; y compris les archers en licence découverte de la saison précédente
- plus d'un an de licence

U11	U13	U13-BB	U15	U18	U21	U21-BB
H / F	H / F	scratch	H / F	H / F	H / F	scratch

Les archers compétiteurs peuvent participer à autant de rencontres qu'ils le souhaitent mais ils ne seront pas pris en compte dans le classement final du tournoi.
Si des archers compétiteurs participent à la finale du Tournoi Jeunes, ils pourront recevoir une récompense à la discrétion du Club/Cie organisateur de la finale.

La saisie des résultats aux différentes rencontres se fera exclusivement à l'aide du fichier Excel remis à l'ensemble des Clubs/Cie en accompagnement du règlement du Tournoi Jeunes en début de saison.
Voir annexe 4 : « Fichier Excel de saisie des résultats ».

Les résultats des différentes rencontres devront être envoyés au responsable de la commission "jeunes" du département par voie électronique à l'adresse : jeunes@archersdu77.fr
Ils seront visibles sur le site du CD77 quelques jours après leur transmission au responsable de la Commission.

Les classements intermédiaires du tournoi, ainsi que le classement provisoire du Challenge Marie-Christine EVAIN seront publiés dans la semaine suivant la fin de la dernière épreuve.

Annexe 1

CHALLENGE MARIE-CHRISTINE EVAIN

En mémoire de Marie-Christine EVAIN, qui a beaucoup œuvré pour les jeunes en sa qualité de présidente de la Commission Jeunes durant des années, le Comité Départemental organise un challenge.

REGLEMENT

Chaque année le trophée du challenge est remis à la compagnie ou au club dont l'équipe réalise le meilleur score calculé par le cumul de points des 3 épreuves.

Une équipe :

- participe à chacune des 3 épreuves
- est composée de 3 tireurs mixtes sur chacune des épreuves
- ne peut comporter qu'un seul archer de plus d'un an de tir sur chaque épreuve

Les archers retenus dans l'équipe peuvent être différents d'une épreuve à l'autre.

Le trophée du Challenge Marie-Christine EVAIN est remis lors de la finale du Tournoi Jeunes à l'issue de la proclamation des résultats de ce dernier.
Il convient au vainqueur de la saison précédente de remettre le trophée au responsable de la Commission Jeunes ou à l'organisateur au plus tard le jour de la finale.

Le trophée est définitivement acquis par le Club/Cie qui remporte le challenge trois années consécutives ou cinq années non consécutives.

Les derniers Gagnants du Challenge Marie-Christine EVAIN par saison :

- 2026 : Souilly
- 2025 : Esbly
- 2024 : Esbly
- 2023 : Mouroux
- 2022 : Veneux les Sablons
- 2021 : *pas de vainqueur ; année Covid : le tournoi n'a pas pu se dérouler dans des conditions normales.*
- 2020 : *pas de vainqueur ; année Covid : le tournoi n'a pas pu se dérouler dans des conditions normales.*
- 2019 : Mouroux
- 2018 : Mouroux
- 2017 : Souilly
- 2016 : Mouroux
- 2015 : Veneux les Sablons
- 2014 : Souilly
- 2013 : Condé Ste Libiaire
- 2012 : St Mard
- 2011 : Mitry Mory

Annexe 2

DEROULEMENT DES EPREUVES

PARTICIPATION

Le montant pour participer à une rencontre est fixé à 3 euros par archer ; à régler directement à l'organisateur de la rencontre.

CLUB/CIE ORGANISATEUR

Tout Club/Cie peut organiser une rencontre dans le cadre du Tournoi Jeunes sous réserve de validation par le responsable de la zone concernée.
Il convient donc de se rapprocher du responsable de zone pour se faire connaître et obtenir de l'aide dans l'organisation d'une rencontre si nécessaire.

Pour accueillir une rencontre, l'organisateur doit :

- Proposer une date qui convienne à un maximum de personnes (éviter les vacances scolaires, etc.).
- Proposer un horaire d'entrainement qui tienne compte du jeune âge des participants ; dans la mesure du possible.
- Offrir des conditions de tir décentes aux jeunes archers et se rapprocher au maximum d'un fonctionnement « concours » si possible : rythme de tir AB/CD, lignes de sécurité matérialisées, tir chronométré sans pour autant pénaliser l'archer qui irait au-delà du temps imparti, etc.
- Penser à l'accueil du public : pour beaucoup de parents, ces rencontres seront leur première entrevue avec notre sport. Il est important de renvoyer une bonne image de notre pratique sportive en compétition et de partager nos belles valeurs.
- Prévoir d'offrir aux participants une petite collation sucrée/salée à l'issue des tirs ou pendant la pause.

DISTANCES & RYTHME DE TIR

- Lors des épreuves en salle :
 - → une série de 10 volées de 3 flèches ; *avec pause au milieu*
- Lors de la Finale en extérieur :
 - → une série de 12 volées de 3 flèches ; *avec pause au milieu*
 - → selon le nombre d'inscrit, la finale pourra se tirer sur le rythme AB-CD-EF (en couvrant le pas de tir pour les archers en EF)
- La pause peut être envisagée par l'organisateur à la moitié de la série : 2x5 volées en salle et 2x6 volées pour la finale.

Pour les épreuves en salle : 2 minutes par volée

1ère étape		
Catégories	**Type de blason**	**Distance de tir**
U11, U13 et U13-BB (scratch)	Blason de 60	10 mètres
U15, U18, U21 et U21-BB (scratch)	Blason de 60	15 mètres

2ème étape		
Catégories	**Type de blason**	**Distance de tir**
U11, U13 et U13-BB (scratch)	Blason de 60	12 mètres
U15, U18, U21 et U21-BB (scratch)	Blason de 60	18 mètres

Pour la finale du Tournoi Jeunes : épreuve en extérieur ; 2 minutes par volée

3ème étape		
Catégories	**Type de blason**	**Distance de tir**
U11	blason de 80 cm	15 mètres
U13 et U13-BB	blason de 80 cm	18 mètres
U15, U18, U21 et U21-BB (scratch)	blason de 80 cm	25 mètres

CALENDRIER

- 1ère épreuve : entre le 1er décembre 2026 et le 28 février 2027
- 2ème épreuve : entre le 1er mars et le 30 avril 2027
- **3ème épreuve – la FINALE : samedi 12 juin 2027 à TORCY**

Annexe 3

REPARTITION DES ZONES / CONTACTS

Zones	Contacts	Clubs et Compagnies concerné(e)s
Zone 1	Pascale Bourbon pbourbon.tiralarc@gmail.com	Annet sur Marne Claye Dammartin en Goëlle ***Mitry Mory*** Moussy le Neuf Saint Mard Saint Pathus Souilly Villeparisis
Zone 2	Lomri M'Lik lomricupidon@gmail.com	Bussy Saint Georges Champs sur Marne Chelles Dampmart Lagny sur Marne Le Pin Saint Thibault des Vignes ***Torcy***
Zone 3	Martine Bladou martine.bladou@orange.fr	Brie Comte Robert Chaumes en Brie Ozoir la Ferrière ***Pontault Combault*** Roissy en Brie Tournan en Brie Verneuil l'Etang
Zone 4	Martine Coquery martinecoquery@gmail.com	Chambry Condé Sainte Libiaire Couilly Pont aux Dames Crécy-la-Chapelle Crégy les Meaux ***Esbly*** Fublaines Meaux Montry Mouroux Quincy Voisins Saint Germain sur Morin
Zone 5	Gérard Thomas gerard.denis.thomas@gmail.com	Bois le Roi Cannes Ecluse Chalmaison Fontainebleau – Avon La Rochette ***Le Mée sur Seine*** Le Chatelet en Brie Melun Nangis Nemours – Saint-Pierre Provins Savigny le Temple Saint Germain Laval Veneux les Sablons Vernou la Celle sur Seine Vert Saint Denis – Cesson Voulx

Annexe 4

FICHIER EXCEL DE SAISIE DES RESULTATS

TOURNOI JEUNES 2023 - ZONE 1

NOMS PRENOMS	CIE/CLUB	n° licence	Cat.	épreuve N°1			épreuve N°2			FINALE	*Total N°1 + N°2*
						Score retenu			Score retenu	Score retenu	
DEBUTANTS											
			U11-F			0			0	0	0
			U11-F			0			0	0	0
			U11-H			0			0	0	0
			U11-H			0			0	0	0
			U13-F			0			0	0	0
			U13-F			0			0	0	0
			U13-H			0			0	0	0
			U13-H			0			0	0	0
			U15-F			0			0	0	0
			U15-F			0			0	0	0
			U15-H			0			0	0	0
			U15-H			0			0	0	0
			U18-F			0			0	0	0
			U18-F			0			0	0	0
			U18-H			0			0	0	0
			U18-H			0			0	0	0
			U21-F			0			0	0	0
			U21-F			0			0	0	0
			U21-H			0			0	0	0
			U21-H			0			0	0	0
EXPERIMENTES											
			U11-F			0			0	0	0
			U11-F			0			0	0	0
			U11-H			0			0	0	0
			U11-H			0			0	0	0
			U13-F			0			0	0	0
			U13-F			0			0	0	0
			U13-H			0			0	0	0
			U13-H			0			0	0	0
			U15-F			0			0	0	0
			U15-F			0			0	0	0
			U15-H			0			0	0	0
			U15-H			0			0	0	0
			U18-F			0			0	0	0
			U18-F			0			0	0	0
			U18-H			0			0	0	0
			U18-H			0			0	0	0
			U21-F			0			0	0	0
			U21-F			0			0	0	0
			U21-H			0			0	0	0
			U21-H			0			0	0	0
COMPETITEURS											
			U11-F			0			0	0	0
			U11-H			0			0	0	0
			U13-F			0			0	0	0
			U13-H			0			0	0	0
			U15-F			0			0	0	0
			U15-H			0			0	0	0
			U18-F			0			0	0	0
			U18-H			0			0	0	0
			U21-F			0			0	0	0
			U21-H			0			0	0	0

GUIDE DU TOURNOI JEUNES DE SEINE ET MARNE

PHASE 1 : Inscription et Principes Généraux



Public prioritaire :
Archers non-compétiteurs
(Compétiteurs: +2 compétitions officielles précédentes)

U11 - U13 - U15 - U18 - U21



3 € par épreuve

Frais d'inscription réglés au club organisateur. Priorité aux archers de la zone géographique.

PHASE 2 : Épreuve 1 en Salle
(1er déc. 2026 – 28 fév. 2027)

Première épreuve à très courtes distances.
10 volées de 3 flèches (2 min/volée), pause optionnelle.





Blason de 60 cm pour toutes catégories

10 mètres (U11 / U13)

15 mètres (U15 / U18 / U21)

PHASE 3 : Épreuve 2 en Salle
(1er mars – 30 avril 2027)

Deuxième épreuve à distances courtes.
Format identique : 10 volées de 3 flèches en salle.





12 mètres (U11 / U13)

18 mètres (U15 / U18 / U21)



PHASE 4 : Épreuve 3 : La Finale Extérieure
(Juin 2027)

Grande finale en extérieur.
Format étendu : 12 volées de 3 flèches.



Cibles de 80 cm et distances maximales :
15m (U11), 18m (U13), 25m (U15, U18, U21)

DISTANCES ET BLASONS PAR ÉTAPE

	Épreuve 1 (10m/15m)	Épreuve 2 (12m/18m)	Épreuve 3 Finale (Extérieur)	Blason
U11	10m	12m	15m	60 cm (Ép. 1-2) / 80 cm (Finale)
U13 & U13-BB	10m	12m	15m	
U15, U18, U21 & U21-BB	15m	18m	25m	



PHASE 5 : Classement Général et Récompenses
Cumul des 3 étapes pour le classement final
(Départage : score finale, puis âge plus jeune).

MÉDAILLES RÉSERVÉES EXCLUSIVEMENT AUX 3 PREMIERS
(au cumul des 3 étapes par catégorie).

Souvenir de participation à la finale (badge pour tous les participants).

CHALLENGE MARIE-CHRISTINE EVAIN
(Par Équipe)

Trophée du meilleur Club / Compagnie
(Cumul des points sur les 3 épreuves).
Équipe de 3 tireurs mixtes par épreuve
(max 1 archer >1 an pratique).



Conservation définitive :
3 années consécutives ou
5 années non consécutives
(Dernier vainqueur 2026 : Souilly).

Gemini Notebook